



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SESSION 2022

**BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
TECHNICIEN ÉTUDES DU BÂTIMENT
Option B – ASSISTANT EN ARCHITECTURE**

MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

Pour toutes les épreuves E21 – E22 – E23 – E32 – E33

- matériel scolaire usuel ;
- crayons de papier 2H, HB et 2B ;
- crayons de couleur ;
- calculatrice :

l'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé.

l'usage de la calculatrice sans mémoire, « type collègue », est autorisé.

E22

Information : un repas froid sera pris sur place dans la salle d'examen durant le déroulement de l'épreuve

E23

10 crayons de couleurs

E32

10 crayons de couleurs